VILLE DE KIRKLAND Ressources humaines



Kirkland est une ville dynamique qui offre à sa population un milieu de vie à la fois harmonieux et sécuritaire. Plus jeune municipalité de l'île de Montréal, son territoire se compose d'attrayants quartiers résidentiels et d'espaces commerciaux et industriels stratégiquement répartis de part et d'autre de l'A-40, où sont établis de nombreux commerces et industries de prestige. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremêlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

EMPLOI ÉTUDIANT SURVEILLANT/SURVEILLANTE PATINOIRES EXTÉRIEURES

Nature et caractéristiques de la fonction :

Sous la responsabilité du Chef de section – Installations de loisirs, l'étudiant surveille la patinoire extérieure et le chalet de parc auxquels il est affecté pour la saison. Il veille à la sécurité des usagers et les assiste, si nécessaire.

Principales responsabilités et tâches :

- Surveiller les usagers de la patinoire extérieure
- Veiller à la sécurité et au respect des règles
- Maintenir la propreté du chalet de parc
- · Interagir avec les citoyens

Horaire de travail:

- L'étudiant doit être disponible pour 1 à 3 quarts de travail par semaine, dont au moins un quart de travail durant la fin de semaine.
 - o Lundi au vendredi de 16h00 à 23h00
 - o Samedi et dimanche de 8h00 à 16h00 ou 16h00 à 23h00
- Les conditions météorologiques détermineront la date de début et de la fin de la saison de travail.

Salaire: 18.00 \$ / l'heure

Qualifications et exigences:

- Être un étudiant à temps plein;
- Maîtriser le français et l'anglais, à l'écrit et à l'oral;
- Détenir de l'expérience en service à la clientèle.

Aptitudes et habiletés recherchées :

- Autonomie
- Sens du jugement
- Aimer travailler à l'extérieur
- Habileté en service à la clientèle

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : Emplois – Ville de Kirkland (https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois)

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIFI I F

LE GENRE MASCULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.